



École de l'Aquarelle
50, rue Michel, Mont-Saint-Hilaire
(Québec) J3H 3R3 (450) 467-0971
aquarelle@csp.qc.ca

Procès-verbal de la séance du Conseil d'Établissement de l'École de l'Aquarelle, tenue le lundi 29 mai 2017.

Sont présents : Mesdames Sophie Lussier
 Anne Martel
 Mélanie Levasseur
 Myriam Lapointe
 Sonia Giroux
 Véronique Ouellet
 Hélène Dumais
 Messieurs Yoland Beauregard
 Éric Harvey
 Sébastien Croizon

Sont absentes : Mesdames Manon Proulx
 Annie Palardy

1. Mot de bienvenue, constat du quorum et ouverture de l'assemblée

Le président, monsieur Harvey constate le quorum et ouvre la rencontre à 18h40.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Harvey fait la lecture de l'ordre du jour.

CE-05-2017-97 Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Sonia Giroux propose l'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté, appuyé par Myriam Lapointe.

Proposition adoptée à l'unanimité

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 26 avril 2017 et suivis.

CE-05-2017-98 Il est proposé d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

Madame Anne Martel propose l'adoption du procès-verbal du 28 novembre 2016, appuyé par madame Myriam Lapointe tel que présenté.

Proposition adoptée à l'unanimité

4. Parole au public

Mme Deslauriers, maman d'un garçon de première année, est venue nous rendre visite afin de voir le fonctionnement des séances.

5. Correspondance

Monsieur Harvey a reçu une invitation pour une rencontre informative impliquant les parents d'enfants EHDAA. Il a également reçu des informations pour des campagnes de financement futures. À retenir : vente de légumes biologiques pour l'an prochain.



6. Activités éducatives complémentaires

Il y a le premier cycle, qui ne sont pas allés au parc les Salines à cause de la température. Ils ont remplacé cette activité par l'activité « Futée de nature ». C'est une activité à l'école, c'est un peu moins cher que le parc les salines. 5,80\$ au lieu de 7,10\$. Un sondage a été envoyé, tous les parents sont d'accord et on leur a dit que le surplus de sous, serait transféré pour la prochaine année scolaire.

CE-05-2017-99 Il est proposé d'approuver l'activité pour le premier cycle.

Mme Gorgeon propose d'approuver l'activité pour le premier cycle, tel que présenté, appuyé par Mélanie Levasseur.

Proposition adoptée à l'unanimité

7. Règlementation et tarification pour SDG et service aux dineurs 2017-18 (approbation)

Sonia, la responsable du service de garde, se questionne sur la pertinence d'utiliser les fours à micro-ondes le midi. Sophie nous explique que la C.S se penche également sur ce dossier afin d'en normaliser l'utilisation (modèles, ondes, etc.). Les parents mentionnent qu'ils trouvent bien pratique de pouvoir envoyer des plats à réchauffer, mais qu'ils comprennent qu'il y a beaucoup de plats à chauffer et donc que les enfants doivent attendre et ont ainsi moins de temps pour manger. Un sondage auprès des parents serait à prévoir afin de tâter le terrain pour enlever les micro-ondes.

Après discussion, voici ce qui est ressorti :

- Faire un sondage d'ici le prochain conseil en juin en y mentionnant bien les avantages et les inconvénients de l'utilisation des micro-ondes. Le point d'approbation du service de garde est donc reporté après le sondage afin d'inclure les nouvelles réglementations de l'utilisation des micro-ondes s'il y a lieu.

Une réorganisation des groupes du service de garde est à prévoir pour l'an prochain afin que les éducatrices suivent midi et soir leur propre groupe. Il y aurait ainsi plus de contrôle, une meilleure relation et plus de suivi.

CE-05-2017-100 Il est proposé de reporter le document de règlementation et tarification pour le SDG lors du prochain conseil d'établissement.

8. Campagne de financement (retour sur le Zumbathon : sommes amassées, visibilité et orientation en vue de 2017-18

Nous avons ramassé 635\$, et l'école a assumé les frais pour le café de 41,05\$. Très belle réussite, même en ayant eu lieu à l'intérieur. Des photos ont été envoyées à la C.S. Le maire de Mont-St-Hilaire aimerait venir nous rencontrer pour établir une communication avec nous et tenter de s'impliquer davantage dans notre milieu. Myriam nous informe qu'un groupe de Thaï Chi serait prêt à venir offrir une introduction à cette discipline lors du Zumbathon. BILAN : Activité à reconduire l'an prochain.

Mme Gorgeon nous rappelle que nous devrions varier les campagnes en tenant compte du but fixé. Cette année, c'est pour le camping Rouville, mais il faudrait avoir en tête l'activité rassembleuse que nous aimerions vivre avec les enfants l'an prochain. Nous proposons de sauter une année pour le camping et de nous trouver autre chose une année sur deux pour plus de diversité. Les enseignantes seront sondées lors de leur prochaine assemblée. Point à suivre lors du prochain conseil.

9. Sécurité à l'école (simple suivi de régulation)

Rien de nouveau. Suivi en juin.

10. Règles classement des élèves (présentation des critères de formation pour le groupe multi de 2^e cycle 2017-18)

Certaines enseignantes se sont rencontrées afin de réfléchir aux critères de formation du groupe multi. Voici quelques-uns de ces critères :

- Groupe équilibré.
- Aucun élève présentement en 2^{ième} dans la classe multi.
- Possibilité d'avoir des élèves ayant des P.I.
- Possibilité d'avoir des élèves ayant des troubles anxieux.
- Faire une recherche avant d'inclure des nouveaux élèves de d'autres écoles.
- Élèves autonomes.
- Bonne capacité d'apprentissage.
- Élèves forts en 3, moyen en 4.

11. Composition de conseil d'établissement pour l'année scolaire 2017-18

Chaque membre du conseil peut se choisir un substitut en cas d'absence. Le substitut doit être élu lors de l'assemblée générale. C'est une possibilité, mais ce n'est pas obligatoire. Présentement, nous trouvons que ça se passe bien et nous ne voyons pas l'intérêt d'élire des substituts, mais nous savons dorénavant qu'il existe cette possibilité si jamais il devenait difficile d'obtenir le quorum.

12. Dates importantes à retenir pour 2017-18

Puisqu'il y a conflit d'horaire pour Mme Gorgeon, nous déplacerons l'assemblée générale du 29 août au mardi 12 septembre 2017. Lors de l'assemblée de juin, nous déterminerons les dates des rencontres futures pour la planification du souper hot-dog l'an prochain.

13. Date de l'assemblée annuelle des parents 2017-18

**** Mardi 12 septembre 2017 à 18h00. ***

14. Réflexion annuelle par rapport à la formation d'un OPP 2017-18

Il n'y a pas eu de demande de parents en ce sens cette année. Lors de l'assemblée de septembre prochain, si un parent propose la formation d'un OPP, il y aura un vote. Il sera important de leur présenter les avantages et les désavantages d'un tel organisme.

15. Parole au représentant au comité de parents

Madame Gorgeon

16. Parole à la représentante du service de garde

Aucune nouvelle information

17. Parole aux membres

Aucune nouvelle information.

18. Information de la direction

Grâce à la maman de Lorilou, en 6^{ième}, tous les élèves de l'école pourront assister gratuitement, le vendredi 2 juin, à un spectacle en rodage sur l'été et l'exercice.

À revoir en juin : Code vestimentaire... Nous allons devoir revoir notre reformulation quant aux règlementations sur la « longueur des shorts » et la décence des vêtements.

19. Affaires diverses

Cafétéria : Le prix des repas augmentera de 0,25\$ l'an prochain pour les élèves et de 0,50 \$ pour le personnel de l'école.

Levée de l'assemblée

Monsieur Harvey demande la levée de l'assemblée à 20h45.

CE-05-2017-101 Il est proposé par madame Myriam Lapointe, appuyé par monsieur Croizon.
de terminer la rencontre à 20h45.

Proposition adoptée à l'unanimité

Manon Proulx
Secrétaire de la réunion

Éric Harvey
Président du CÉ 2016-2017

Sophie Lussier
Directrice de l'école de l'Aquarelle